



BURKINA FASO: Appel ouvert à notes conceptuelles de sous-projets

APPUI INTEGRE AUX SYSTEMES DE JUSTICE PENALE DU MALI, DU BURKINA FASO ET DU NIGER

REF. NR. 002/22

Réponses aux questions reçues

No.	Questions reçues	Réponses de l'IDLO
1.	<p>Nous sommes une jeune association engager au centre nord du Burkina Faso. Nous intervenons dans la cohésion sociale également.</p> <p>Comment être votre partenaires ?</p> <p>Comment bénéficier de votre expertise, formations, accompagnement ?</p>	<p>Pour être partenaire potentiel de l'IDLO dans le cadre du présent appel ouvert à notes conceptuelles, toute organisation (organisation non gouvernementale, organisation communautaire de base, institutions académiques, organisation multilatérale, agence des Nations Unies) doit d'abord s'inscrire et postuler à l'appel à travers le site internet de l'IDLO.</p> <p>Toutes les directives pour s'inscrire et postuler à l'appel sont disponibles sur la page internet de l'IDLO à travers le lien ci-dessous. Les organisations intéressées sont priées de lire attentivement ces directives.</p> <p>https://www.idlo.int/calls-for-concept-notes/reference-number-00222</p> <p>Conformément aux directives, les organisations qui seront présélectionnées seront invitées à compléter d'autres étapes, y compris l'Examen Organisationnel et la soumission d'une proposition de projet complet. C'est à l'issue de toutes ces étapes qu'IDLO sélectionnera des organisations pour être des Partenaires de Mise en Œuvre (PMO) qui bénéficieront d'un accompagnement financier pour mettre en œuvre leurs sous-projets. Dans certains cas et dans la limite des fonds disponibles, ces PMO pourraient bénéficier de renforcement de capacité (formation par exemple) de la part d'IDLO pour une bonne mise en œuvre des sous-projets.</p>
2.	<p>Nous sommes un institut relevant d'un Établissement Public de l'État à caractère Scientifique, Culturel et Technique et nous opérons dans le domaine des sciences sociales</p>	<p>Pour déterminer si l'institut est considéré comme un organisme gouvernemental, nous aurions besoin de savoir s'il est juridiquement et financièrement indépendant. Si l'institut est contrôlé et/ou financé par</p>

	<p>(Sociologie, droit, sciences politiques, économie...).</p> <p>L'institut est-il éligible pour l'appel 002/22 sur l'appui intégré aux systèmes de justice pénale du Burkina ?</p>	<p>le gouvernement du Burkina Faso, il ne sera pas éligible en tant que PMO dans le cadre de l'appel.</p>
3.	<p>Clarifier davantage les différentes catégories d'offres:</p>	<p>Suivant ses directives, IDLO a deux catégories d'offres qui sont les appels ouverts à notes conceptuelles et les appels directs à notes conceptuelles. Dans le premier cas, il s'agit d'un processus de mise en concurrence où toutes les organisations remplissant les critères minimums (tels que définis dans l'appel) sont invitées à postuler. Dans le second cas, IDLO va s'adresser directement à une organisation / des organisations identifiée(s) au préalable lorsqu'une mise en concurrence n'est pas possible ou faisable, ou ne permettrait pas de satisfaire de façon efficiente et efficace les intérêts et objectifs de l'IDLO et/ou des donateurs.</p> <p>A noter que le présent appel est un appel ouvert à notes conceptuelles.</p>
4.	<p>Est ce que le montant de 52.476.560 FCFA prend aussi en compte les frais de fonctionnement et du personnel?</p>	<p>Comme mentionné dans les directives de l'appel ouvert à notes conceptuelles (cf. point 8 – Critères de sélection), le budget maximum de 52.476.560 FCFA doit inclure tous les coûts associés à la mise en œuvre du sous-projet, y compris les frais généraux.</p> <p>Dans la mesure où les frais de fonctionnement et du personnel sont des coûts associés à la mise en œuvre du sous-projet, ils doivent être inclus dans le budget maximum de 52.476.560 FCFA.</p> <p>Les organisations sont encouragées à lire tous les critères cités au point 8 des directives de l'appel ouvert à notes conceptuelles afin d'avoir une bonne compréhension globale des critères de sélection.</p>